

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 20 JANVIER 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le mardi 20 janvier 2026 à la suite de la séance ordinaire de 19h30 à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Marie-Claude Labelle, Sonia Pilon, Simon Duval-Matte, Mathieu Cléroux, Jean-Marc Beaulieu et Jean-Pierre Allard en présentiel. Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle.

Aussi présent Sylvain Joly, directeur général et greffier-trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la mairesse Francine Asselin Bélisle mairesse, celle-ci déclare la séance ouverte. Il est 19h58.

2026-01-12

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sonia Pilon
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du budget 2026
- 3) Adoption du Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2026-2027-2028
- 4) Adoption du Règlement 2026-01 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux sur le territoire de la Municipalité de Lac-Saguay pour l'année 2026
- 5) Période de questions
- 6) Levée de la séance

Adoptée

2026-01-13

2. ADOPTION DU BUDGET 2026

CONSIDÉRANT QU' aux termes de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit adopter, avant le 31 décembre de chaque année, le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QU' à la suite des élections du 2 novembre 2025, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a repoussé le dépôt du budget des municipalités au 31 janvier 2026;

CONSIDÉRANT QU' un avis public a été publié le 11 janvier 2026 à cet effet, conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marie-Claude Labelle appuyé par Jean-Marc Beaulieu et résolu à l'unanimité de déposer les prévisions budgétaires de 2026 en regard des revenus pour un montant de 1 491 455\$ et des prévisions budgétaires en regard des dépenses et affectations pour un montant de 1 491 455\$.

Adoptée

REVENUS	2025	2026
Taxes foncières (générales)	874070	943770
Taxes spéciales - Barrage et ponceau	25779	25779
Autres	25000	25000
Services ordures	100720	103820
Internet - Télécom Brancher Antoine-Labelle	51673	51367
Autres revenus source locale	37700	40000
<i>Transferts:</i>		
Autres transferts inconditionnels	62292	0
Compensation pour TVQ spec. de fonctionnement	49159	54569
Taxes lot du gouvernement	620	82940
Compensation collecte sélective	33000	0
Réseau routier (chemin d'hiver)	167382	160568
Subvention - Int.RIRL - Ponceaux VR11-Guénette	3642	3642
TOTAL DES REVENUS	1431037	1491455
DÉPENSES		
Administration générale		
Conseil municipal	76825	88804
Gestion financière	381533	426581
Élection et service de formation	2000	3100
Évaluation de la MRC Quote-part	35200	45883
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	495558	564368
Sécurité publique		
Service de police	88130	96642
Service municipal entente incendie	110210	110210
Protection incendie	920	1611
Gestion barrage	1000	5000
Entretien et réparation bâtiments et terrains	2300	2300
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	202560	215763
Transport routier		
Voirie municipale	225300	219070
Entretien neige	150545	162000
Éclairages des rues	12350	17970
Transport collectif	3350	477
TOTAL TRANSPORT ROUTIER	391545	399517
Hygiène du milieu		
Contrat de collecte	44860	46122
Enfouissement	30060	27711
Autres	25800	19109
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	100720	92942
Aménagement et urbanisme		
Rémunération, transport & communication	25810	25810
Protection de l'environnement & transport com.	2290	3227
Quote-part MRC - Aménagement et urbanisme	14850	15014
Promotion et développement éco. SDRK	5570	5600
Quote-part MRC - développement	8800	5257
TOTAL AMÉNAGEMENT ET URBANISME	57320	54908
Loisirs et cultures		
Centre communautaire - Édifice St-Hugues	17665	16113
Patinoire et salle	23200	23920
Plage et terrain de jeux	41174	34776
Contribution organismes	49715	36778
Bibliothèque	17868	19830
Activités culturelles	255	383
TOTAL LOISIRS ET CULTURES	149877	131800
Frais de financement		
Intérêts dette à long terme	13100	13100
Intérêts /emprunt temporaire - M.C - B.N.C	3000	1500
Frais de banque	4800	4800
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	20900	19400
Immobilisations infrastructures		
Remboursement - Capital - Infrastructures	12557	12757
TOTAL IMMO. INFRASTRUCTURES	12557	12757
TOTAL DÉPENSES	1 431 037 \$	1 491 455 \$

Adoptée

2026-01-14

3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2026-2027-2028

Il est proposé par Sonia Pilon
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le programme triennal d'immobilisation-2026-2027-2028 tel que présenté par le directeur général et greffier-trésorier, Sylvain Joly.

	2026	2026	2027	2028
VOIRIE				
Travaux chemins et ponceaux (TECQ)		106 000\$	123 292\$	157 904\$
			Selon projet TECQ	Selon projet TECQ
INFRA – LOISIR ET COMUN.				
Programme d'installations septiques (TECQ)	20 000\$			
Autres travaux à déterminer (TECQ)		116 406\$		
Total	20 000\$	222 406\$	123 292\$	157 904\$

Adoptée

2026-01-15

4. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2026-01 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAGUAY POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU QUE ce conseil se doit de réaliser par l'imposition de taxes, les sommes nécessaires aux dépenses d'administration, et faire face aux autres obligations de la municipalité;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dument donné à la séance ordinaire du 9 septembre 2025;

ATTENDU QUE le projet de règlement relatif au présent règlement a été déposé et adopté sous le numéro de résolution 2026-01-02 et qu'une copie du projet de règlement 2026-01 a été remise aux conseillers à la séance extraordinaire du 11 janvier 2026;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* des copies du projet ont été mises à la disposition du public.

Il est proposé par Marie-Claude Labelle
Appuyée par Sonia Pilon
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le Règlement 2026-01 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification des services municipaux sur le territoire de la Municipalité de Lac-Saguay pour l'année 2026.

Le Règlement 2026-01 est transcrit au livre des règlements et fait partie intégrante des présentes comme s'il était tout au long reproduit.

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2026-01-16

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean-Marc Beaulieu
Appuyé par Mathieu Cléroux
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 20h25.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Sylvain Joly, directeur général et
greffier-trésorier

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse